



Centre de gestion de la FPT de l'Ain

Service de médecine Préventive

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le service suit actuellement plus de 5000 agents et ne pourrait pas fonctionner si les médecins ne consultaient pas le mercredi, pendant les vacances scolaires et en juillet août. Il faut que les collectivités concentrent leurs efforts pour envoyer au moins 1 ou 2 agents en visite pendant ces périodes plus difficiles pour que tous les agents soient vus.

Le service de médecine préventive intervient tout au long de l'année sur différents sites réservés à l'avance. Les rendez-vous refusés ne pourront être reportés. Aussi, pour plus de facilité d'organisation vous trouverez ci-après les jours de présence des 2 médecins et de l'infirmière dans votre secteur géographique ou potentiellement des rendez-vous pourront vous être proposés. Ce planning vous permettra d'anticiper d'éventuelles propositions de rendez-vous. Il est susceptible de changer en cours d'année en fonction des disponibilités de chacun et des salles.

Seuls les agents inscrits sur le tableau des effectifs seront reçus pour la visite périodique.

Les noms des agents qui viendront à la visite médicale doivent être transmis au moins une semaine à l'avance (sauf problème de dernière minute).

De plus en plus d'agents viennent à la visite médicale sans apporter aucun document. Je vous rappelle que le médecin demande le carnet de santé ou la carte de vaccination ainsi que les documents médicaux récents (analyses de sang, radio...). Les agents rapporteront lors de la visite, si ce n'est déjà fait, la fiche de risques professionnels complétée. Merci de bien vouloir faire le nécessaire auprès de vos agents.

Pour plus de renseignements, contacter le Service Médecine du Centre de Gestion de l'Ain

04 74 32 90 95 - medecine@cdg01.fr

Calendrier prévisionnel 2019 Les agents du secteur de Bourg en Bresse seront reçus à Péronnas le lundi, le mercredi ou le vendredi.

Ambérieu en Bugey	Bellegarde /Valserine	GEX	Hauteville Lompnes	Montuel	Montrevel	Oyonnax	Péron	Pont de Veyle	St Etienne du Bois	St Rambert en Bugey	St Trivier de Courtes	Trévoux	Villieu Loyes Mollon	Virieu le Grand
22/01	15/01	23-24/01	26/02	07/01	14/01	09/01	22-23/05	31/01	28/01	24/10	22/02	17/01	29/01	16/01
30/01	22/01	27-28/02	12/03	04/02	18/02	06/02	18-19/09	07/03	29/05		24/05	14/02	13/02	25/02
28/02	19/02	20-21/03	18/06	04/03	11/03	25/03	18-19/12	16/05	15/07		11/06	16/04	05/03	27/03
27/03	26/02	17-18/04	17/09	08/04	29/04	10/04		25/07	21/10		15/10	28/05	09/04	27/05
04/04	19/03	24-25/06	8/10	06/05	13/05	09/05		10/10	25/11		25/10	20/06	14/05	08/07
29/05	26/03	31/07-01/08		03/06	27/06	03/07		14/11			17/12	18/07	13/06	02/10
27/06	02/04	11-12/09		01/07	22/07	04/09		05/12				10/09	03/09	20/11
04/09	21/05	25-26/09		05/08	26/08	09/10						21/11	01/10	
17/10	04/06	23-24-10		02/09	16/09	28/10						19/12	05/11	
20/11	18/06	30-31/10		07/10	30/09	27/11							10/12	
12/12	02/07	11-12/12		4/11	18/11									
18/12	16/07			09/12	23/12									
	23/07													
	28/08												Villars les Dombes	
	24/09												17/6	
	22/10												17/10	
	15/10													
	19/11													
	26/11													
	17/12													

Ce calendrier est susceptible de changer en cours d'année.

Vous pouvez le consulter sur notre site internet où il sera mis à jour régulièrement.